



La Gazette de Bédrier

n°24 (Juillet 2024)



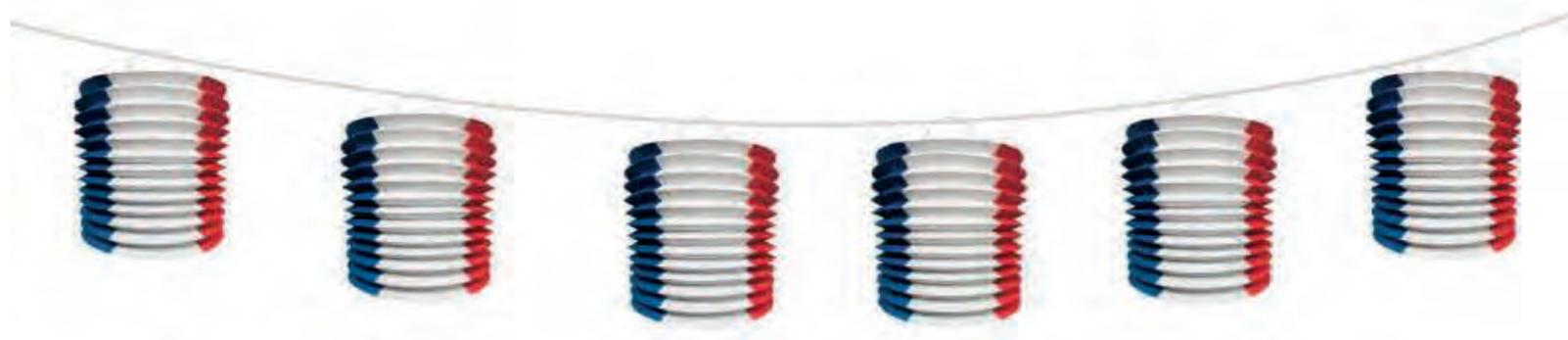
«Lumière profuse ; splendeur. L'été s'impose et contraint toute âme au bonheur.» (André Gide)



Bulletin municipal



Le Mot du Maire



Chères Bédoueroises et chers Bédouerois,

Avec le mois de mai capricieux que nous venons de connaître, nous nous tournons tous vers la période estivale en espérant qu'elle sera plus clémente et nous amènera le soleil que nous attendons tous !

Comme chaque printemps, les associations s'activent pour nous proposer des animations saisonnières qui plairont au plus grand nombre : le Comité prépare le programme des festivités 2024, avec des nouveautés annoncées pour le vendredi 4 août lors de l'ouverture de notre rendez-vous annuel ; l'Association des Parents d'Élèves s'est affairée à l'organisation de la kermesse des écoles le 23 juin et travaille au grand retour d'une animation sportive pour le mois de septembre ; de son côté, l'ACAP concocte actuellement le programme du 10^{ème} Salon des artistes qui se tiendra du samedi 27 au lundi 29 juillet, autour d'une thématique qui nous fera voyager... Enfin, les différentes associations sportives de la commune émailleront notre été de moments de partage conviviaux autour d'activités diverses et variées. Tous ces rendez-vous vous seront communiqués sur l'application « Panneau Pocket » que vous êtes maintenant un très grand nombre à utiliser, ainsi que sur le site internet de notre commune.

En ce qui concerne les projets municipaux, de belles réalisations ont vu le jour récemment et vous permettront de vous divertir cet été : le vieux jardin de Béduer, sous le château, progresse un peu plus chaque mois avec de belles plantations réalisées au printemps, et la mise en place d'un bel hôtel à insectes garni par les enfants de l'école ; prenez le temps de venir flâner dans ce jardin et vous poser quelques instants sur un des bancs à votre disposition, ou en observant les vieilles photos de Béduer qui y sont reproduites. Le « Cabanon à livres » de la commune a ouvert ses portes le 7 juin et vous attend désormais en libre accès pour venir faire un plein de lectures à savourer tout au long de l'été ; situé en plein bourg, il offre un espace de culture et d'échange totalement gratuit, à la fois agréable et convivial. Enfin, les plus jeunes pourront aller se défouler dans la zone du stade et découvrir à partir du 25 juin le tout nouveau module d'escalade à leur disposition ; ce complément à l'aire de jeux et au City-stade saura sans nul doute trouver son public !

D'autre part, le permis de construire de la future école a été validé et l'appel d'offre est en cours de lancement (sûrement lancé au moment où vous lirez cette Gazette). Vous trouverez les plans du bâtiment dans les pages qui suivent. Les travaux d'élargissement de la route de l'école commenceront en septembre, et ceux de la restauration du vieux four et de la citerne, sur la parcelle attenante au futur jardin pédagogique de l'école, interviendront en novembre 2024.

C'est donc autour de nombreuses nouveautés et futurs beaux projets que je vous souhaite à tous un été à la fois reposant et divertissant, au cours duquel j'aurai grand plaisir à vous retrouver.

Bien à vous,

Le Maire, Benoit Normand

À la une de Bédrier...

État civil de l'année 2023

Naissances :

TEIXEIRA Adam, Benjamin, Yann né le 3 mai 2023

MOUSTOIFFA Zahyr né le 16 mai 2023

BARBANT Noala née le 29 juillet 2023

MOSCOU Olivia née le 25 août 2023

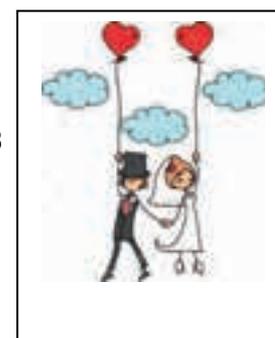


Mariages

MÉLIA Sébastien, Jean-Marc et RUSSAC Lidwine, Céline, Aline le 28 avril 2023

VAYSSIÈRE Christophe, Serge, Roger et AGOSTINI Stéphanie, Marie-Laure le 27 mai 2023

BRAS Nicolas, Pierre et LAFABRIE Alice, Angélique le 1^{er} juillet 2023



PACS

En 2023 il y a eu 1 PACS sur la commune de Bédrier.

Décès :

SOURSOU Paulette le 13 février 2023

PERROT Michel, Philippe le 5 avril 2023

SOMMIÉ Georges, Jean, Germain le 17 mai 2023

PÉFAURE Bernard, Roger, Gabriel le 24 mai 2023

RIBAUT Nicole, Yvette, Armelle, Albertine épouse SOURSOU le 29 juin 2023

MARTIN Huguette le 23 juillet 2023

MESPOULET Gérard le 2 août 2023

LOBRÉAU Jacques, Marie, Charles le 16 août 2023

BROSSARD Jean-Pierre le 5 septembre 2023

FRANCOUAL René, Hubert le 5 décembre 2023



BUDGET COMMUNAL

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible ;
- d'offrir des services de qualité aux habitants de la commune.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

DONNEES COMMUNALES

1-Population

Année Nombre d'habitants

2009 730 2014 753 2020 697

Entre 2009 et 2020, la population a diminué de 4.52 %.

2-Tableau des effectifs communaux en 2024

Le tableau ci-après reprend l'état du personnel voté au budget. Il recense le personnel permanent de la commune.

Tableau des effectifs	Fonctions
<u>Filière administrative</u>	
1 poste de rédacteur territorial à temps complet 35h	Secrétariat de mairie
<u>Filière technique</u>	
1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet 35h	Agent technique
1 poste d'adjoint technique à temps non complet 14h hebdomadaires	Agent technique
1 poste d'adjoint technique à temps non complet 6,5h hebdomadaires	Agent d'entretien

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer notre quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

Pour la section de fonctionnement, le budget est voté par chapitre, ce qui permet d'opérer très rapidement des virements de crédits entre articles en toute liberté et sans obligation de le notifier au comptable

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
011 - Charges à caractère général	265 976.63 €	70 - Produits de services, du domaine et ventes diverses	25 694.00 €
012 - Charges de personnel	123 400.00 €	73 - Impôts et taxes	10 500.00 €
014 - Atténuation de produits	40 850.00 €	731 - Fiscalité locale	221 119.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	139 740.00 €	74 - Dotations, subventions et participations	161 167.00 €
66- Charges financières	6 720.00 €	75 - Autres produits de gestion courante	1 100.00 €
		76- Produits financiers	5.00 €
		77- Produits spécifiques	469.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	61 983.00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté	223 565.63 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	4 950.00 €		
TOTAL	643 619.63 €		643 619.63 €

1-Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses générales (chapitre 011) : elles regroupent les achats d'eau, électricité, de fournitures et de petit matériel, l'entretien des bâtiments et de la voirie, les primes d'assurance, les honoraires, les cérémonies et les animations.

Les dépenses de personnel (chapitre 012) : la masse salariale inclut les rémunérations brutes, la Nouvelle Bonification Indiciaire, le régime indemnitaire, les charges salariales et patronales, l'assurance statutaire.

L'atténuation de produits (chapitre 014) comprend le reversement de l'attribution de compensation.

Les charges de gestion courante (chapitre 65) : il s'agit des indemnités versées aux élus et charges afférentes, des subventions versées aux associations et des contributions versées au SIVU des écoles.

Les charges financières (chapitre 66) correspondent aux intérêts des emprunts contractés.

Les dépenses de fonctionnement 2024 représentent 643 619.63 €.

2-Les recettes de fonctionnement

Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70) : ces recettes proviennent des redevances d'occupation du domaine public, des concessions du cimetière et de la mise à disposition des agents communaux au service de l'assainissement et pour les travaux de voirie du Grand-Figeac.

Les impôts et taxes (chapitre 73) : il s'agit des impôts locaux et des compensations. Lors du vote du budget, le Conseil Municipal a maintenu les taux d'imposition pour l'année 2024.

Précision concernant les taux de fiscalité :

TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) 32.28 %

TFNB (Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties) 149.10 %

TH (Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires) 11.25 %

Ces taux n'ont connu aucune augmentation depuis 2021.

Le produit attendu au titre de la fiscalité des ménages est de 249 108.00 €.

Les dotations et participations (chapitre 74) : Il s'agit des dotations de l'Etat (dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, FCTVA et compensations au titre des exonérations de taxes d'habitation et foncières).

Les produits de gestion courante (chapitre 75) : correspondent aux produits des locations des immeubles.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de biens immobiliers, d'études, de travaux, de matériels, de mobilier, matériel informatique...
- En recettes : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement), le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) et mes subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple subventions du Département pour les travaux de voirie)

Sur la commune, le budget d'investissement est voté par chapitre.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
10 - Dotations, fonds divers et réserves	414.00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	28 595.42 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	26 300.00 €	13 - Subventions d'investissement	15 795.00 €
21 - Immobilisations	68 550.00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	229 500.00 €
204 - Subventions aux organismes publics	229 500.00 €		
Sous-total	324 764.00 €	Sous-total	273 890.42 €
Restes à réaliser reportés sur 2024	6 000.00 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	61 983.00 € €
001 - Résultat d'investissement reporté	16 059.42 €	040 - Amortissements	4 950.00 €
TOTAL	340 823.42 €		340 823.42 €

1-Principaux projets de l'année :

- Restauration d'un four et d'une citerne (à côté de la nouvelle école)
- Cabanon à livres
- Module d'escalade
- Actions patrimoniales
- Achat d'un nouveau colombarium
- Aménagement mairie et réfection des toilettes
- Achat de matériaux et outillages (racks à vélos, taille haie)

2-Recettes d'investissement attendues

- Le FCTVA : c'est une dotation versée aux collectivités territoriales, destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire de 16.404 % de la charge de TVA supportée sur les dépenses d'investissement N-1.
- La Taxe d'Aménagement : La taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable).
- L'excédent d'investissement : le Compte financier unique 2023 a fait ressortir un excédent de 16 059.42 € reporté en 2024.

Obligation débroussaillage

En zone rurale, vous êtes concerné par l'obligation de débroussaillage si vous êtes propriétaire d'une construction, d'un chantier ou d'une installation.

Le débroussaillage (ou débroussaillage) consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles...) pour diminuer l'intensité des incendies et freiner leur propagation.

La période idéale est la période hivernale mais le débroussaillage peut être réalisé toute l'année.

Attention : Si le débroussaillage est pratiqué pendant la sécheresse, il y a un risque d'incendie. Par ailleurs, vous devez veiller à ne pas détruire des espèces lors du débroussaillage pendant la période de nidification.

Pour rappel : les feux de végétation sont strictement interdits aux particuliers. Des dérogations sont accordées aux exploitants agricoles et forestiers sous conditions (cf arrêté préfectoral). Les services de gendarmerie procèdent à des vérifications et peuvent verbaliser les contrevenants.

Vous avez l'obligation de débroussailler votre terrain et de le maintenir en état débroussaillé s'il est situé à moins de 200 mètres d'un bois ou d'une forêt. Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres.

Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privé), le débroussaillage doit être fait autour de votre habitation sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Si le fait que vous n'avez pas débroussaillé a permis la propagation d'un incendie qui a détruit le bien d'autrui, vous pouvez être condamné à une peine allant jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15 000 d'amende €. S'il s'agit de votre logement, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire d'un montant maximum de 5 000 €.

Source <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33298>

Démarches administratives

• CARTES D'IDENTITÉ OU PASSEPORT.

Le dépôt des demandes de passeports biométriques et de cartes nationales d'identité (CNI) est régi par le principe de déterritorialisation, qui permet aux citoyens de déposer leur dossier de demande auprès de n'importe quel service compétent (mairie, consulat), quel que soit leur lieu de résidence.

Ce principe soutient l'accès des usagers aux services d'état civil, conformément aux principes d'égalité, de proximité et d'efficacité du service public.

Ainsi, si vous souhaitez demander un passeport ou une carte nationale d'identité, vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie équipée quel que soit votre lieu de résidence, sans qu'une justification ne vous soit demandée et sans qu'il n'y ait d'impact sur le traitement de votre demande (délai, conditions, etc.).

Il est cependant obligatoire d'effectuer le retrait du titre d'identité au même endroit que la demande initiale.

COMMENT FAIRE MA DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE OU DE PASSEPORT

Démarches ANTS

Pour 2023, face à la forte affluence des demandes et aux désagréments des usagers pour obtenir des dates de rendez-vous pour une **demande de passeport et de carte d'identité**, l'État met à disposition de tous une plateforme en ligne permettant de visualiser, pour les 3 mois à venir les rendez-vous disponibles tout près de chez vous.

De plus 500 nouveaux guichets de recueil des demandes de cartes d'identité ou de passeport, qui permettent notamment de numériser les empreintes digitales, ont été installés partout en France en 2023 afin de multiplier les créneaux de rendez-vous.

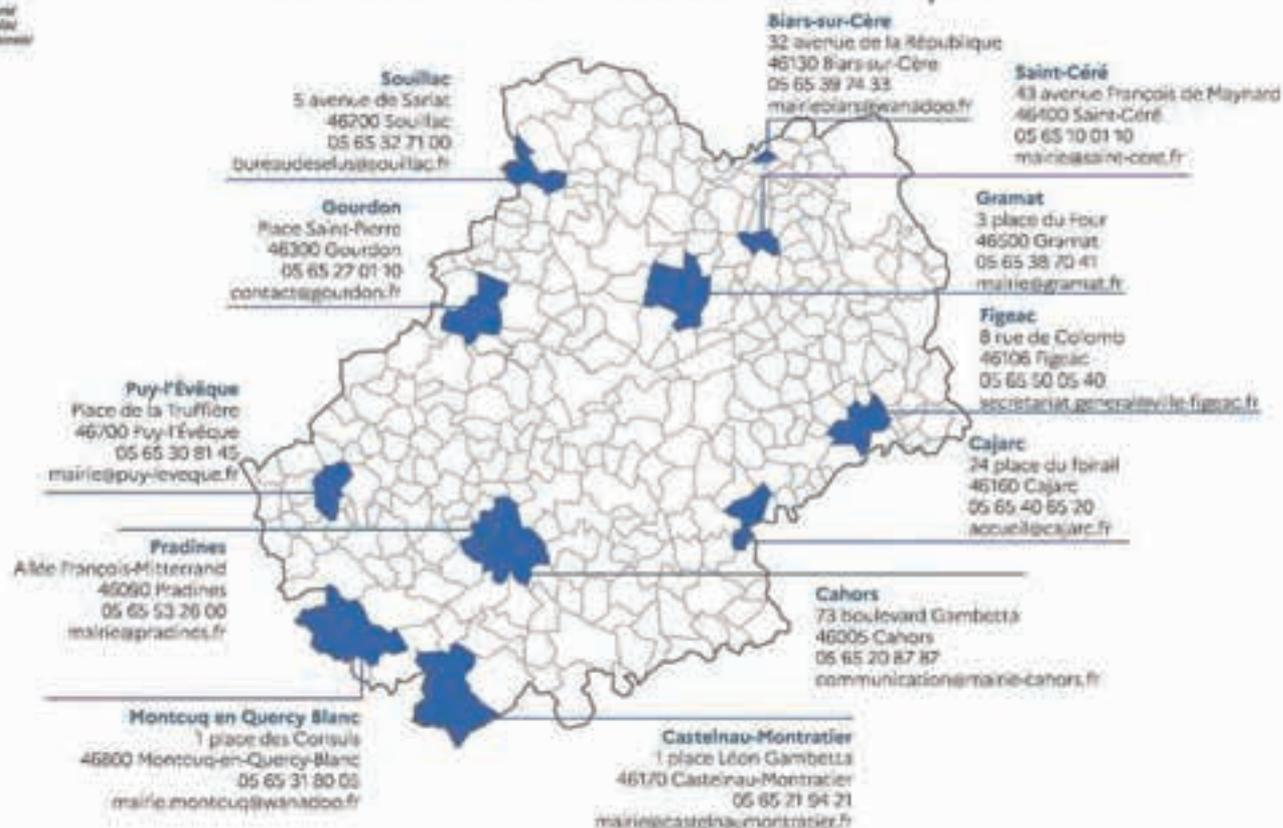
Par ailleurs, demander un document d'identité sur le site de l'ANTS est entièrement gratuit.

Pour obtenir • un titre d'identité : <https://passeport.ants.gouv.fr>

- un permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

- un certificat d'immatriculation : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>. Les automobilistes peuvent aussi s'adresser un centre spécialiste du SIV afin d'immatriculer une nouvelle voiture en 1 clic.

OÙ FAIRE MA DEMANDE DE PASSEPORT/CNI ?



• RECENSEMENT CITOYEN DE 16 ans à 16 ans et 3 mois

En respectant ce délai :

L'administré pourra s'inscrire en autoécole avant 17 ans avec son certificat de recensement

L'administré sera convoqué en JDC avant ses 18 ans et sera en règle vis-à-vis du service national (certificat de participation obligatoire pour la délivrance du permis de conduire).

Le recensement se fait en **Mairie**.

Contactez le CSNJ de Toulouse :

Par mail : csnj-toulouse.trait.fct@intradef.gouv.fr •

Par téléphone : 09.70.84.51.51 (choix 1 puis 3 + n° du département+ #)

Convocation à la JDC ; à partir de 17 ans (jamais avant) :

Recensé entre mes 16 ans et 16 ans et 3 mois, je suis convoqué vers 17 ans et 3 mois

Recensé au-delà, des 16 ans et trois mois, compter entre 6 et 9 mois après la date de recensement.



Inscription au permis de conduire : Dès ses 18 ans, l'administré devra obligatoirement avoir effectué sa JDC (attention donc aux administrés qui se font recenser en retard et qui espèrent être convoqués très rapidement - 6 à 9 mois de délais).

SNU (service national universel) : si votre administré a participé à la phase 1 du SNU (séjour de cohésion) il peut se voir délivrer par équivalence le certificat de participation à la JDC. Pour cela il doit obligatoirement être recensé (pas avant 16 ans). Une fois que vous nous aurez envoyé votre fichier de recensement trimestriel, votre administré devra nous fournir une copie :

De sa carte d'identité

De son certificat de participation au SNU (Phase 1).

IMPORTANT

Être de nationalité FRANCAISE.

Trop de jeunes se font recenser en dehors du délai légal (60 %) et se retrouvent ensuite en difficulté pour être convoqué rapidement en JDC.

En respectant ce délai :

- Avec son certificat de recensement l'administré pourra s'inscrire en auto-école avant 17 ans et jusqu'à 18 ans aux examens soumis au contrôle de l'état (BAC, CAP, BEP...)

- L'administré sera convoqué en JDC avant ses 18 ans et sera en règle vis-à-vis du service national (certificat de participation obligatoire pour la délivrance du permis de conduire).

• INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour vous inscrire sur les listes électorales vous avez deux solutions :

- en ligne sur le site service-public.fr
- en mairie

Dans les deux cas il vous faut vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



ANTENNES TÉLÉPHONIE MOBILE

Dans le programme national pour la résorption des zones blanches, la société SFR doit installer 3 antennes sur la commune de Béduer.

Deux ont été placées à l'extrémité de la commune et sont désormais en fonction ; une au lieu-dit *Lostanges*, l'autre au lieu-dit *Savin*.

La dernière visant à sécuriser la zone autour du stade, située au lieu-dit *Pécheret* est en cours d'installation et devrait être prochainement en service. La société SFR a tenu compte des demandes de la Mairie de ne pas implanter les antennes à moins de 300-350m des maisons d'habitation.

PROJET NOUVELLE ÉCOLE

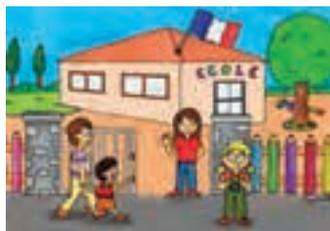
Les communes de BÉDUER, BOUSSAC et FAYCELLES se sont associées, par le biais du SIVU en charge des affaires scolaires, pour construire sur la commune de Béduer une école unique regroupant les élèves de la maternelle jusqu'au CM2. Nos deux écoles actuelles situées sur les communes de Béduer et de Faycelles sont devenues trop vétustes et trop exigües pour accueillir dans de bonnes conditions les enfants de plus en plus nombreux.

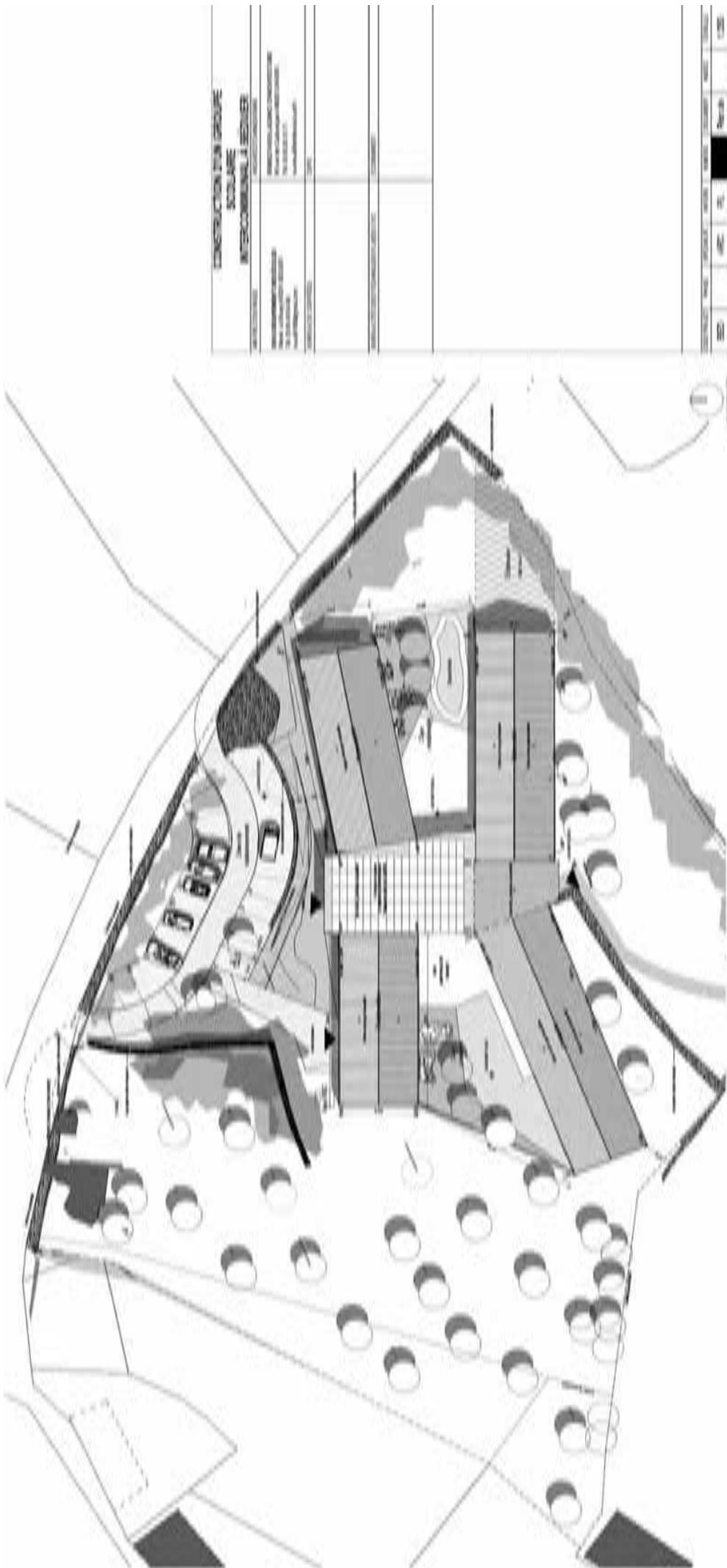
Depuis trois ans, la salle qui faisait office de cantine à l'école de Béduer a dû être transformée en salle de classe, la cantine se faisant du coup à la salle des fêtes municipale. Un 4ème poste d'enseignant avait été affecté provisoirement pour l'année 2023-2024 sur l'école.

Dans la perspective de la construction de ces nouveaux locaux, un terrain situé « rue de l'école » a été acquis il y a quelques années par le biais de l'Établissement public foncier d'Occitanie puis rétrocédé au SIVU GDE.

Après un appel d'offres pour la maîtrise d'ouvrage, le cabinet « Rendez-vous » de Cahors a été choisi comme architecte.

L'avant-projet définitif (voir plan pages suivantes), après discussion avec les professionnels usagers des futurs locaux, ayant été accepté, le permis de construire a été déposé et vient d'être validé. L'appel d'offres pour recruter les entreprises a également été lancé, en vue de démarrer le chantier en septembre 2024. Une ouverture de cette future école est espérée pour la rentrée scolaire 2025 (si bien sûr l'appel d'offre est fructueux sur tous les lots et si les conditions climatiques n'entachent pas le bon déroulement des travaux).



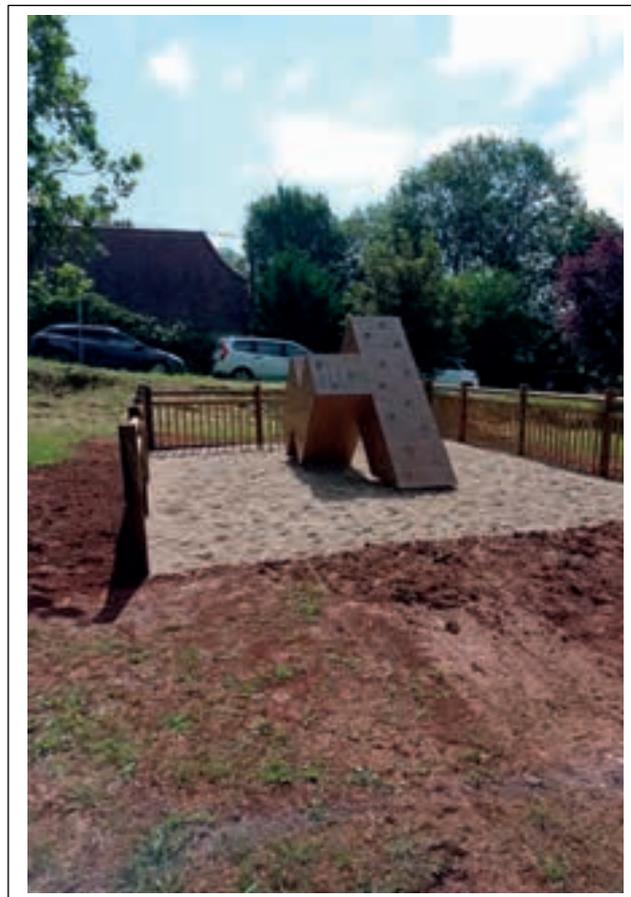
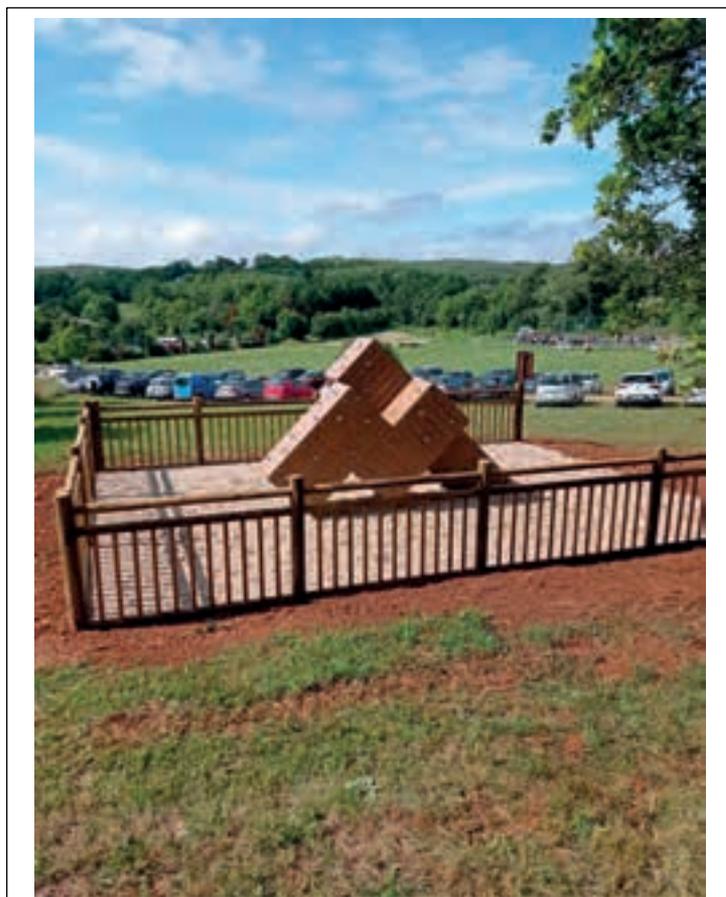


Module d'escalade

Au vu du succès et de la fréquentation croissante que connaît la zone d'activités sportives et familiales du Mas de Vergnes, grâce aux équipements réalisés depuis 2019 (City-stade, terrains de pétanque, vestiaires, aire de jeux de 200m², tables de Ping-Pong, Halle couverte, tables de Pique-nique et aire d'accueil des familles), le Conseil municipal a décidé de poursuivre les investissements en direction du jeune public et des familles en proposant pour le printemps 2024 un module d'escalade, permettant ainsi de diversifier encore les activités sportives de notre zone.

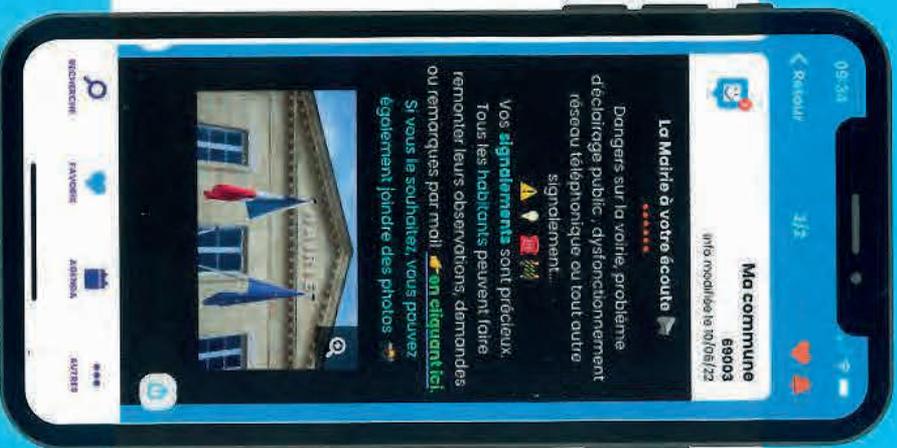
C'est chose faite puisque le module est accessible au public depuis le 21 juin.

Le coût du projet s'élève à 20 881.00 € HT. Des aides financières ont été sollicitées au titre de la DETR (6264€), du FRI (Région 5200€), du FAST (Département 4176€). Il reste donc un reste à charge pour la Commune 5241€.



Panneau Pocket

La commune s'équipe de l'application
PanneauPocket. Téléchargez-la pour
recevoir nos informations officielles !



INFOS

ALERTES

AGENDA



Gratuit



Anonyme



Sans Publicité

Disponible aussi depuis un ordinateur sur
app.panneaupocket.com

Suivez le guide pour télécharger
simplement l'application et recevoir nos
actualités en temps réel

ETAPE 1

Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :



Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de
recherche puis cliquez sur "Installer". L'application
est gratuite !

ETAPE 2

Une fois l'application PanneauPocket ouverte
recherchez la commune, le code postal ou
cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3

Enfin, cliquez sur le  pour ajouter la commune
à vos favoris et recevoir les notifications.
Bonne utilisation !

Encore plus simple,
scannez pour
télécharger l'app !



DON DU SANG

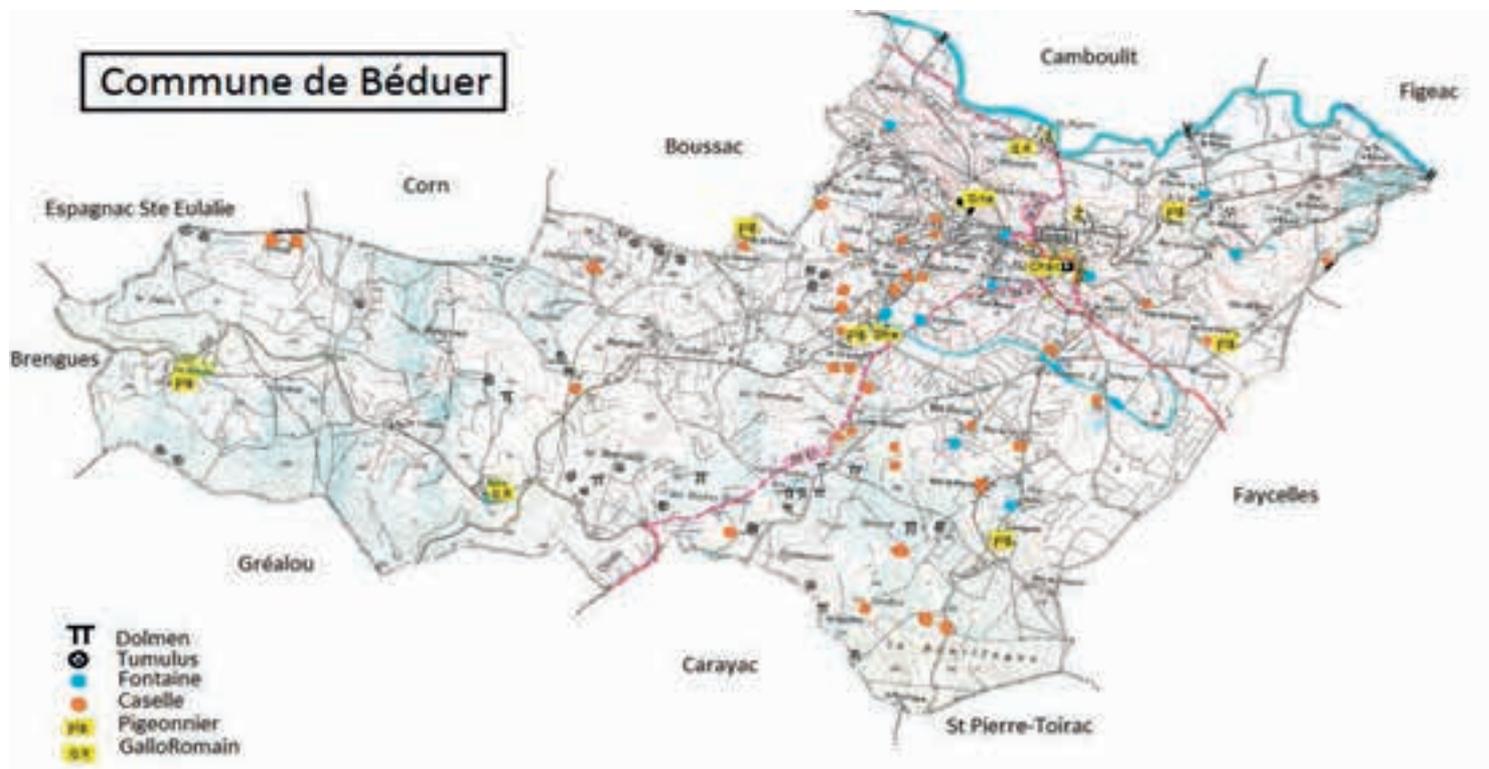


POUR LE 1^{ÈRE} FOIS À BÉDUER
SALLE DES FÊTES
LUNDI 19 AOÛT
15h-19h

Venez nombreux

Privilégiez le RDV sur
dondesang.efs.sante.fr





Carte archéologique D. Laporte

La commune de Bédrier mesure en moyenne 10 km de long pour 3 km de large, avec une dizaine de communes limitrophes. Elle a une superficie de 2489 ha et une altitude moyenne de 320 m. Elle compte actuellement 710 habitants (Bédriers et Bédrières). Les traces de l'occupation humaine sur la commune remontent à l'époque préceltique. Nous retrouvons les traces de cette occupation du territoire jusqu'à nos jours.

- Douze dolmens du **néolithique final** (≈ 3000 ans avant J.C) sont inventoriés et se situent suivant une ligne est/ouest entre Lostange et la Bouillague. Ces tombes collectives sont bâties avec des dalles en calcaire du bathonien, typique du Causse du Quercy.
- Une vingtaine de tumulus de l'**âge du Fer** (≈ 700 avant J.C) sont aussi présents sur la partie ouest de la commune. Simples monticules circulaires d'une hauteur variable, ces tombes individuelles ne sont pas évidentes à identifier. Souvent cachées par la végétation, il s'en découvre parfois lors du défrichage des parcelles.
- Deux sites donnent des vestiges de l'époque **gallo-romaine** (≈ du 1er au 4ème siècle après J.C). L'un se situe sous le Mas de Carrié, dans la vallée du Célé et l'autre à la ferme de Sabin. Des vestiges sous forme de morceaux de poteries et de tuiles (tegula) peuvent être mis à jour au cours de travaux de terrassement ou après les labours.
- Un cimetière daté de la fin de l'époque **Mérovingienne** (≈ 7ème siècle) soit le Haut Moyen Âge se trouve caché exactement à l'emplacement de l'embarcadère à canoës, sur le bord du Célé, "protégé" par un enrochement...
- Toujours pour l'époque **médiévale**, nous avons une église pré-romane (**9ème siècle**) située elle aussi à Saint-Pierre, dite de "Hauterive" avec son cimetière à côté, mais elle fut détruite. Par contre, le Château (≈13ème siècle remanié au cours de chaque siècle suivant) lui est bien en place et trône en hauteur, à l'entrée du village. De même à Sainte Néboule, se cache un ancien prieuré avec un magnifique pigeonnier sur piles. C'est «...un manoir plein de charme perdu au milieu des bois...» (cf "Histoire de Bédrier en Quercy").
- Enfin, il faut signaler pour une époque plus récente la grotte des Condamines où on a fabriqué de la fausse monnaie au **17ème** siècle. Les très nombreuses maisons et granges datées du **18ème** siècle, les caselles (une soixantaine), les fontaines (une dizaine), les pigeonniers (cinq ou six) qui furent plutôt construits au **19ème** siècle et la présence d'une ancienne tuilerie au lieu-dit les Raulières où l'on devine les restes d'un four et le lieu d'extraction de l'argile, fin **19ème**/début **20ème**.
- *PS* : Dans la salle de la Mairie se trouve une vitrine où sont exposés divers vestiges d'époques différentes trouvés sur la commune et un grand panneau présentant les photos des caselles avec le lieu où elles se situent. Il y en a un autre pour les dolmens.





Dolmen des Garrigues



Tumulus des Justices



Vestiges gallo-romains trouvés à Sabin



Château de Bédier



Font Couverte datée de 1893



Pigeonnier sur piles, Ste Néboule



Vue aérienne du village



Caselle en centre-bourg



Marie Deval, sophrologue et accompagnatrice évolution intérieure à Bédouer

Si tu devais résumer ton métier ?

Du besoin de bien-être à la recherche profonde d'évolution de conscience, j'accompagne des personnes de tout âge et de toute condition, en adaptant les pratiques guidées à leurs paramètres personnels. La base de mes accompagnements est la pratique guidée de la sophrologie, mais je laisse aussi une part au dialogue, qui permet un espace d'expression accueilli et un éclairage différent pouvant être utile.

Pourquoi le nom "Graine de vie" ?

Dans la graine d'une plante, il y a l'essence même de tout son potentiel. L'objectif de Graine de vie est d'accompagner à faire émerger vos propres ressources, latentes, insoupçonnées ou oubliées. Je vous accompagne à reconnecter à votre potentiel pour faire fleurir vos capacités. Ainsi, grâce à une meilleure gestion de vos émotions, de vos pensées, et une écoute approfondie de ce qui vit en vous, vous reprenez les rênes de votre vie.

Qu'est-ce que la sophrologie ?

Du Grec sôs (harmonieux), phren (l'esprit) et logos (la science), la sophrologie est littéralement la science de l'esprit harmonieux.

La sophrologie est une méthode thérapeutique psychocorporelle créée par le neuropsychiatre Alfonso Caicedo dans les années 1960.

La sophrologie est définie à son origine par la volonté de découvrir la conscience humaine, de mieux la connaître pour la comprendre et ainsi l'utiliser de manière harmonieuse. Animé par cette volonté, son fondateur a mis en place les méthodes de la sophrologie qui permettent de travailler en thérapie brève sur l'harmonie entre nos pensées, nos émotions et nos actions. S'inspirant de principes tirés de plusieurs techniques occidentales et orientales (phénoménologie, relaxation, hypnose ericksonienne, yoga, méditation...), la sophrologie est bien plus qu'une simple détente, elle nous permet de travailler sur notre évolution personnelle à différents niveaux, du plus concret « terre à terre » au plus subtil et spirituel selon les besoins de chacun, en commençant par apprendre à connaître les outils intérieurs que nous avons à disposition. Elle peut être utilisée pour un usage thérapeutique, mais aussi des objectifs de bien-être au quotidien, de développement personnel ou même encore, une recherche de développement spirituel.

"Connais-toi toi même et tu découvriras le monde..."

Les moyens qui sont utilisés en sophrologie sont :



- La respiration
- La conscience du schéma corporel, le mouvement et la détente musculaire
- L'apprentissage de l'observation intérieure neutre et l'accueil des ressentis et phénomènes vécus
- La focalisation de l'attention (gestion consciente du mental)
- L'utilisation de l'intention
- La visualisation consciente

En quoi peux-tu nous aider concrètement ?

- Apprendre à se relaxer, se ressourcer, s'apaiser, prendre soin de soi...
 - Gestion des émotions (stress, angoisse, inquiétude, peur, tristesse, colère...) : Accueillir, comprendre, apaiser, rétablir, gérer, transformer, équilibrer...
 - Canalisation des pensées, Apaisement du mental, Centrage, Capacité de concentration et d'attention à ce qui est.
 - Etat des lieux intérieur : mieux comprendre où vous en êtes aux niveaux physique, émotionnel, mental et définir où vous souhaitez aller
 - Préparer un évènement pour le vivre dans les meilleures conditions
 - Lâcher prise, Prendre du recul, Changer de point de vue
 - Eclairer la prise de décision, Redéfinir ses priorités
 - Faire éclore en soi des ressources bénéfiques. Ex : Gratitude, Patience, Motivation, Confiance...
 - Mieux vivre une période difficile
 - Faire de l'espace en soi pour accueillir le véritable potentiel de l'être.
- Etc... (liste non exhaustive)



MARIE DEVAL
SOPHROLOGUE
245 montée de Pech Rougié
Mas de Capus
46100 BÉDUER
Téléphone : 06 28 65 27 91
Site : www.sophro-graindevie.com



NOUVEAUX SERVICES SUR LA COMMUNE

149 Chemin de Gaillac 46100 Bédrier
SIRET : 52290552000022

PRESTSERVICES

BRUNEL Jérôme



07 67 13 98 59
brunel.je@icloud.com

Services proposés :

- Tonte / taille / élagage
- Terrasse bois
- Montage de pergolas / carport
- Montage de mobilier
- Petite maçonnerie
- Divers travaux

Travaux intérieur/extérieur

Réaliser vos projets de Rénovation



Salle de bain Avant



Salle de bain Après



Salon Avant



Salon Après



Plage piscine Avant / Après

Ne pas jeter sur la voie publique merci.



Dom Scarpato

Le sérieux pour tous vos travaux.

Multi-Services

Electricité/Petite Plomberie/Sol Stratifié/
Faïence/Déco/Peinture/Jardin

Pour tous renseignements:

06.23.05.48.18



domscarpato1110@gmail.com

411 rue de pêcheuret 46100
Bédrier

NOUVEAU À BÉDUER

À bord de leur pizzeria ambulante

Simon et Ludivine

Seront présents

TOUS LES LUNDIS MARDIS ET VENDREDIS

DE 18H30 à 21h00

PLACE DE L'ÉGLISE à BédUER !

PENSEZ à réserver au **06.62.71.64.26**

NOS PIZZAS		Prix : 30 cm	
La Jambon : jambon, emmental, mozza, champignons, olives.	10 €		
L'Italienne : emmental, mozza, jambon cru, tomates cerises, salade, crème de balsamique, olives.	11€		
La Chorizo : poivrons, oignons, chorizo, emmental, mozza, olives.	11€		
L'Indienne : poulet, oignons, champignons, sauce curry, emmental, mozza, olives.	11€		
La Magret : magret, emmental, mozza, champignons, pigeons de pain, persillade, olives.	12€		
La Gésier : gésier, oignons, chèvre, emmental, mozza, olives, noix sortie de four.	12€		
La Calzone : jambon, chorizo ou indienne au choix + oeuf.	11€		
La 4 Fromages : chèvre, roquefort, emmental, mozza, olives.	11€		
La Chèvre : chèvre, supplément lardons, emmental, mozza, olives.	11€		
La Saumon : saumon fumé, aneth, citron, emmental, mozza, olives.	12€		
La Végétarienne : tomates, courgettes, oignons, artichauts, persillade, emmental, mozza, olives.	11€		
La Pizz du chef : une nouvelle pizza chaque mois !	13€		

 **Réservation au 06 62 71 64 26**


LULU'PIZZA
& SIMON
06 62 71 64 26



Les évènements au fil des semaines

De novembre 2023 à mai 2024

LA MUNICIPALITE DANS L'ACTION

LES COMMEMORATIONS

11 NOVEMBRE



Un constat positif sur l'intérêt qui perdure pour des événements aussi lointains mais qui ont touché beaucoup de familles dans la perte de leurs ancêtres. Le message porté par Sébastien Lecornu, Ministre des Armées ; « le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation sur notre sol et sur les interventions extérieures ». Les décennies s'égrènent porteuses de tant de vies sacrifiées, 14, 40, 44, 54,62,83,08 et 2023 et nous avons un devoir de mémoire à l'égard de ceux qui ont fait le sacrifice suprême pour préserver notre liberté.



8 MAI



Benoît Normand, Maire de Bédier entouré de ses conseillers et d'habitants de la commune, a procédé à la lecture du message de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées rappelant que « la victoire, si heureuse soit-elle, n'efface ni la guerre qui a eu lieu ni ses ravages et ni ses morts ». Le devoir de mémoire c'est ne pas oublier que

Après ce moment solennel un pot convivial a été servi à la grangette ouvrant à des discussions plus joyeuses.



PNR branché et connecté

Dans le cadre de la révision de sa charte prévue tous les 15 ans, Le Parc National des Causses du Quercy a lancé, en vidéo une présentation très bien organisée et bien cadencée pour éviter les pertes de temps.. 200 participants des 6 communes postulantes,

Alvignac, Labastide Murat, Bédrier, Arcambal, Voylats, Caylus, ont été invités à participer à un quizz ludique portant sur la connaissance générale du territoire. Actuellement 95 communes sont déjà labellisées avec potentiellement 116 dans les années futures. La charte renouvelée couvrira les années 2027 à 2042. Le territoire est déjà mis en avant en étant géoparc mondial de L'Unesco, pays d'art et d'histoire, avec de nombreux villages classés sans oublier la gastronomie et la richesse patrimoniale. Des ateliers ont été proposés portant sur la vision des enjeux et des défis du territoire d'aujourd'hui, le territoire souhaité demain, les attentes vis-à-vis du parc. Les données récupérées seront une des bases de travail du PNR. Le Parc est concerné par tous les domaines, territoire pour tous, logements, mobilité, accès aux services, préservation du patrimoine et des ressources, création d'emploi, changement climatique.

Des événements sont également proposés :

9 au 18 mai grande randonnée pédestre sur 10 jours et 150 kms (www.parc-causses-du-quercy.fr)

Le 12 octobre à Assier les 25 ans du Parc avec un marché de producteurs, des impromptus artistiques et un concert suivi d'un bal.

Informations PNR : contact@parc-causses-du-quercy.org



Les bénévoles à l'honneur



Le rôle des bénévoles dans un village est très important pour son développement social, économique et culturel. Ils contribuent à la vie associative, à la solidarité, à la citoyenneté, à l'animation et à la valorisation du territoire. Ils s'engagent librement pour mener des actions non rémunérées, au service d'un projet commun qui a du sens pour eux.

La municipalité de Bédrier l'a bien compris et comme chaque fin d'année, les bénévoles ont été associés au personnel de la municipalité pour recevoir les remerciements appuyés de Benoit Normand, maire. Des représentants du Sivu étaient également présents et ont été remerciés (ce Sivu a pour vocation de gérer les affaires scolaires de Bédrier, Boussiac et Faycelles). C'est donc dans la bonne humeur générale que la remise des cadeaux a été lancée avant de céder à la tentation des mignardises.

Clôture des journées Jean Boyer au Château de Béduer



Une page d'histoire locale

En 2017, le château de Béduer avait déjà mis en lumière la personnalité de Lotte Eisner, personnage hors du commun. Désormais une plaque à son nom a été dévoilée dans la cour du château en présence d'André Mellinger Maire de Figeac, Benoît Normand, Maire de Béduer, Patrick Cazals, des films du Horla et Christophe Galinou, archiviste du service du patrimoine. Pour éclairer ce personnage, Lotte Eisner est née à Berlin en 1896, fille d'un commerçant juif, elle devient critique de théâtre et de cinéma. En 1933 Elle fuit l'Allemagne pour échapper aux persécutions et se réfugie en France. Elle se lie d'amitié avec Henri Langlois et Georges Franju fondateurs de la Cinémathèque Française. Pour préserver les bobines de cinéma, de 1941 à 1945, sous la direction d'Henri Langlois, ces dernières vont être réparties partout en France et Lotte Eisner, parlant plusieurs langues, prendra également contacts dans toute l'Europe pour récupérer les précieuses bobines d'autres pays. Arrivée dans le Lot grâce aux relations d'Henri Langlois, c'est dans les caves du château de Béduer qu'elle va, dans le froid, trier et classer patiemment les bobines qui arrivaient souvent par de curieux modes de transports. Elle les recouvrait de paille espérant leur assurer une bonne protection. Elle était hébergée à l'époque à Figeac sous un nom d'emprunt, Escoffier. Après la libération, de retour à Paris, elle deviendra, en 1945, conservatrice en chef de la cinémathèque jusqu'en 1975 année de sa retraite. La plaque commémorative sur laquelle sont associés Lotte Eisner et Henri Langlois est fixée à l'entrée de la cave ont été préservé une partie des trésors



Le choc des générations



Vendredi 22 décembre s'est tenu le repas annuel des enfants de l'école et des aînés. Le repas s'est déroulé dans une ambiance joyeuse et débridée du côté des enfants. Le service a été assuré par Benoît Normand, Maire, des conseillers municipaux ainsi que les institutrices et le personnel de l'école. L'après-midi s'est déroulé avec des lectures de Noël, des parties de loto, de jeu des sept familles et autres parties de cartes endiablées. Il semblerait que certains petits aient eu un peu de mal à accepter la défaite, comme ils disent « c'est pas juste » !



Le rendez-vous traditionnel des vœux



Benôit Normand et les conseillers municipaux ont lancé l'invitation traditionnelle pour les vœux de nouvelle année le 5 janvier dernier. Les habitants, toujours heureux de se rencontrer ont honoré le rendez vous. Benôit Normand a tenu à remercier de leur présence, André Mellinger Maire de Figeac et Conseiller Départemental, Marie France Collomb et Maïté Théron conseillères départementales, Hélène Lacipière Vice Présidente à la culture du grand Figeac, Gabriel Sour-sou et Jean Hironnelle anciens maires de Bédier.

Bédier est une commune attractive au travers de ses entrepreneurs, artisans, agriculteurs, associations et hébergeurs et chaque année de nouveaux habitants sont recensés amenant désormais la population à 750 âmes.

2024 devrait voir l'aboutissement du chantier de la nouvelle école qui a souffert d'un peu de retard le temps de mettre d'accord la commune et les bâtiments de France ce qui n'est pas toujours simple. Bédier s'est associée à la Fondation du Patrimoine pour lancer un appel aux dons afin d'aider à finaliser le financement de la restauration du vieux four et de la citerne de la Bouscassie dont le montant est de 18 085 euros avec déjà 65% de subvention validés. Entreprises et particuliers peuvent participer sans montant minimum avec une défiscalisation de 66 %.

D'autres projets sont dans les cartons, ils feront l'objet d'un futur point route.

Rencontre avec les hébergeurs



Les hébergeurs sur la ligne de départ

Initiée en 2023 par Benoît Normand, la rencontre avec les hébergeurs de la commune a été renouvelée à la satisfaction de tous. Après les avoir accueillis, Benoît Normand a résumé, en quelques chiffres, la bonne santé Occitane (83 millions de retombées économiques) et dans le Grand Figeac en particulier qui a assuré 1,7 millions de nuitées en 2023. Le tourisme est désormais la troisième source économique en Occitanie. Pour Bédier, à la croisée des GR65 et GR651, les réservations ont été importantes puisque l'année dernière enregistrait une fréquentation en hausse de 30 %. La commune dispose de 19 hébergeurs (dont le château) pour 178 lits marchands. Le site de l'office du tourisme est devenu très performant dans la gestion des hébergeurs qui bénéficient désormais d'un relais de qualité. Le moral est au beau fixe pour 2024 puisque les demandes de réservations explosent.

DU COTE DES ASSOCIATIONS



Elles ont des idées pour vous faire bouger !!!

La force de frappe
des femmes au ping !

TENNIS DE TABLE

Le ping féminin à l'honneur !



Les féminines à l'attaque. Une deuxième journée de promotion sera organisée par le comité.

Le tennis de table est un sport qui peine à attirer la gent féminine, souvent sous-représentée dans les clubs. C'est pourquoi le Comité départemental du Lot s'est fixé pour objectif d'organiser cette saison deux journées spéciales pour assurer la promotion de ce sport auprès des femmes.

La première a eu lieu samedi 14 octobre à la salle des fêtes de Bédouer et le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle a rencontré un vif succès. Elle a attiré seize joueuses de tous âges et de tous niveaux. Les joueuses, aussi bien de loisir que des compétitrices plus expérimentées, ont participé à un tournoi amical où elles ont voulu montrer

leurs compétences en se livrant à des duels acharnés. Et tout dans la bonne humeur. En effet, il n'y a pas que les balles qui ont fusé, les rires aussi !

C'est le club local Bédouer Faycelles Ping qui s'est chargé de l'organisation du tournoi, un choix évident puisqu'il s'agit du premier club du Lot en nombre de féminines. Sans surprise, il était le plus représenté, mais le club aveyronnais de Capdenac, venu en voisin, avait aussi envoyé une belle délégation, et les clubs lotois de Beignac, Bretonoux - Biars et Figeac - Saint-Céré disposaient aussi de représentantes. En finale du tableau de simple, Séverine Kaikati, la mieux classée des partici-

tes, s'est imposée logiquement face à Jeanne Sannicolas, auteure d'un beau parcours. Pour se détendre après les efforts fournis, les joueuses ont ensuite pris part à un mini-tournoi de double plus ludique.

L'atmosphère conviviale qui a régné pendant toute la journée s'est poursuivie autour d'un goûter bien mérité où les participantes ont pu partager leurs impressions et se féliciter de ce type d'initiative. Nombre d'entre elles ont d'ailleurs demandé quand aurait lieu le deuxième événement prévu par le comité !

Pour plus d'infos sur le comité départemental du Lot : <https://cdtt46.sportregions.fr/> sur le club de Bédouer Faycelles Ping : <https://www.bedouerfaycellesping.com/>

Là on s'agite.....

Chacun son truc !

Là on trinque !



La salle des fêtes de Bédouer a résonné des rires des anciens toujours heureux de se retrouver pour trinquer et partager un bon repas. Ce club des aînés porte bien son nom, « Les compagnons de la bonne humeur », mais il a bien failli disparaître, le bureau ayant ardemment souhaité être remplacé après des années de participation. Fort heureusement une nouvelle organisation a été mise en place sous une forme collégiale avec le concours principal de Véronique Tonga et Odette Couderc. Un grand soulagement pour tous les adhérents qui sont très demandeurs d'activités et qui ont bien failli rester à la maison !

TELETHON



Jeux de société pour la bonne cause

Jeux de société pour le Téléthon

Le samedi 9 décembre de 13 à 18 heures, salle des fêtes de Bédier, le comité des fêtes organise un après-midi jeux de société. Abandonnez les écrans pour la journée car vous découvrirez ou redécouvrirez une multitude de jeux de société destinés à tous les âges. A titre d'exemple vous vous venez proposer, entre autres, les aventuriers du rail, crack list, jeux de cartes et cette liste est loin d'être exhaustive. Les organisateurs sont des férus de ces jeux et seront à vos côtés pour vous fournir toutes les explications nécessaires. Les dons libres seront reversés au Téléthon. Collations et boissons vous seront proposées.



Le salon du livre



L'association La Route du Célé a organisé un événement littéraire déroulée tout au long de l'année 2023, en coopération avec les associations locales.

Depuis le 19 mai 2024, le salon a repris la route à **Camboulit** avec un salon à la thématique: science fiction et fantastique, la seconde étape se tiendra à **Saint-Chels le 31 juillet** à propos d'un terroir et des hommes. Le Géoparc et l'astrolabe participeront à l'animation au cours de la journée qui sera ponctuée par une découverte botanique à 10h30, une conférence sur "l'économie de l'eau en jardinage" à 14h, un marché de producteurs locaux à partir de 16h, un marché gourmand à 19h et une randonnée nocturne animée à 21h
Le 20 août la troisième étape se déroulera à **Marcihac sur Célé** à partir de 10 h sur la thématique histoire et patrimoine d'Occitanie avec la participation de l'astrolabe.
Cabreret prendra le relais le **8 septembre** à 10 h avec le roman policier ; à partir de 14h un jeu sera organisé dans le village par l'association la MJC de Cahors et le phénix Cadurcien,

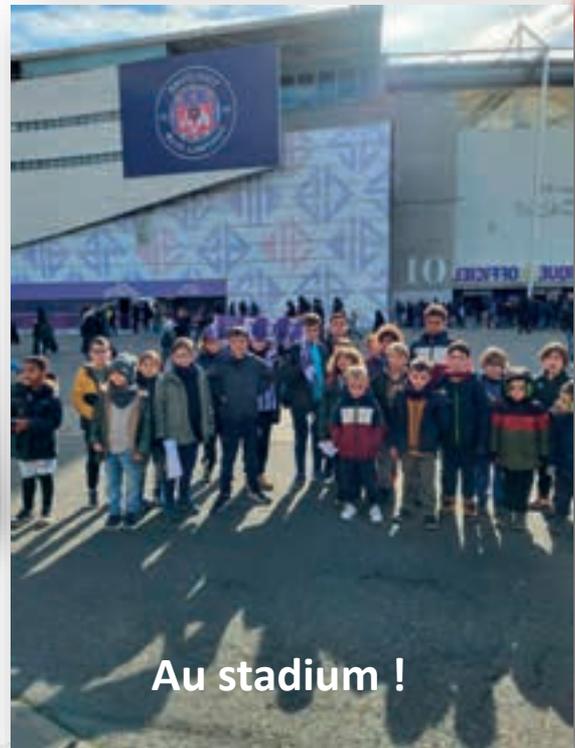
L'année se terminera avec l'étape de Bédier le 15 décembre à 10h sur le thème de l'illustration à la BD, des animations et des ateliers seront organisés tout au long de la journée

FOOT AZUR ET LES JEUNES POUSSES

En compétition !



Au stadium !



A la galette



Nu doute que tous ces pe-
tits « footeux » feront des
étincelle dans les années à
venir.

LES JEUNES POUSSES, A LA PETANQUE AUSSI



Théo Baronio, vice champion
du Lot individuel



OPERATION « VIDE TA CHAMBRE »



Vingt cinq participants sont venus exposer la richesse des placards de leurs enfants et à première vue, il y avait opulence de jeux de tous âges, de vêtements et articles divers. D'après les organisateurs de l'APE, environ 150 visiteurs sont venus jouer à la « foirfouille » espérant trouver leur bonheur à la veille des fêtes de Noël. Les exposants ont été satisfaits de leurs ventes et ont déjà pris acte pour la session 2024.

Les stands ont eu du succès mais la buvette aussi avec un vin chaud bienvenu. L'APE s'est réjoui de cette belle journée conviviale et se projette déjà pour renou-

veler l'expérience en 2024 avec peut être un aménagement de date car il y a eu quelques télescopages avec d'autres événements ciblant les cadeaux.

« AUTO MOTO RETRO » EN VILLEGIATURE



Le club Auto Moto Rétro de Figeac s'est retrouvé à Bédier pour le départ d'un circuit à mobylette afin d'éviter les tracas liés à la fête foraine. Une cinquantaine de fous de la mob, (après un petit café en compagnie du Maire de Bédier, Benoit Normand, qui leur avait prêté la grangette,) sont partis sur leurs fiers « destriers... » pour pas mal de kilomètres et évidemment avec la halte déjeuner obligatoire prévue à Cajarc. La balade du jour naviguait entre le Lot et l'Aveyron avec une pause-café à Peyrusse-le-Roc pour admirer ce magnifique village médiéval, puis Villeneuve et Cajarc avant de reprendre la route de Bédier. Les participants sont principalement du Lot et de l'Aveyron mais le Cantal et la Dordogne étaient représentés. Cette association, née il y a 36 ans, est présidée par Benjamin Rauffet. Une quarantaine d'adhérents viennent partager leur passion des motos anciennes et de la mobylette (la plus ancienne date du début du siècle dernier).



ULYSSE ET SA DROLE D'ODYSSEE

« La Petite Troupe des Bords du Neez » a interprété, en deux séances, la pièce « Odysée Croisières », un peu loufoque, se déroulant en deux parties reliées par le thème de la guerre de Troie. Le cadre de la pièce : un bateau de croisière.

Dans la première partie, cinq comédiens tentent de jouer la pièce de Jean-Luc Lagarce qui raconte l'Odysée (le retour d'Ulysse de la guerre de Troie), normalement dans un registre lyrique. Une avalanche d'incidents de scène donne aux propos une tournure moderne et humoristique, d'autant plus qu'Ulysse en personne vient se mêler au spectacle d'une façon disons, très... personnelle. La deuxième partie raconte l'origine de cette fameuse guerre de Troie.

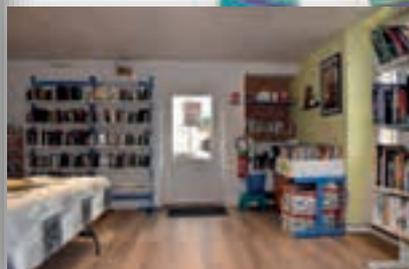
Ces nouveaux comédiens semblent à première vue, faire leur travail plus sérieusement que les précédents. Mais à y regarder de plus près, leur interprétation plutôt décalée et aux allusions très contemporaines fait de ce récit une satire grinçante des pratiques des grands de ce monde, et ce, depuis... l'Antiquité. Quatorze interprètes ont assuré cette prestation :

visiblement appréciée par le public qui a même été invité à quelques pas de danse avec les comédiens au moment du salut final. L'Acap de Bédier et « Chacun sa muse » de Saint-Pierre-Toirac étaient aux commandes de ce spectacle.



INAUGURATION DU CABANON A LIVRES

Idéalement placé au pied de la bibliothèque et près de l'abribus le projet porté par Benoît Normand et le conseil municipal a vu le jour vendredi 4 juin. Hélène Lacipière Vice Présidente du Grand Figeac en charge de la culture entourée de Madame Potier et de Mr Tavernier représentants du Rotary club de Figeac (500 € ont été alloués pour le projet) a procédé à l'ouverture de ce beau cabanon à livres qui sera en accès libre. Les employés municipaux ont mené la construction de main de maître.



Nouveau panneau d'affichage réservé à la bibliothèque annonçant toutes les nouveautés !

BIBLIOTHEQUE

INFOS

Lundi de 16 h à 18 heures

Samedi de 10 h à 12 heures



La galette fut un bon prétexte pour réunir tous les bénévoles de la bibliothèque. Ce lieu a beaucoup évolué en quelques mois, les permanences ont été revues, adieu le mercredi et bonjour le samedi de 10 à 12 heures et toujours le lundi de 16 à 18 heures. Ce nouveau créneau a fait l'unanimité puisque de nouveaux adhérents sont régulièrement inscrits. Les fêtes de Noël ont donné l'occasion à une nouvelle habitante de Bédier d'installer de très beaux décors et illuminations. Concernant le fonctionnement les bénévoles sont à l'écoute des demandes des lecteurs et tous les mois les livres les plus récents sont achetés pour coller à l'actualité des parutions. Un accueil chaleureux attend les visiteurs avec boissons chaudes et friandises et surtout une bonne humeur communicative. Cinq bénévoles sont à la tâche dont quatre issus du conseil municipal dont le Maire, Benoît Normand, Carine Richard Premier Adjoint, Marie France Paris et Jacqueline Bonotto conseillères municipales et Christine Calmettes nouvelle venue le lundi.



La bibliothèque en quelques chiffres

3000 livres

200 ouvrages prêtés en 2023

Nouveautés en temps réels mois après mois

Développement du rayon ados

300 euros récupérés à la brocante 2023 grâce aux dons de livres et objets divers.

Cette somme a été consacrée au rayon enfants.



ASSOCIATION LA ROUTE DU CÉLÉ

L'association La Route du Célé organise un événement littéraire qui va de dérouler tout au long de l'année 2024, en coopération avec les associations locales.

La route du livre, salon du livre à étapes le long de la vallée, commencera le 19 mai à 10 h à Camboulit avec un salon à la thématique « **science fiction et fantastique** ».

La seconde étape se tiendra à Saint-Chels le 31 juillet à propos « **d'un terroir et des hommes** ». Le Géoparc et l'Astrolabe participeront à l'animation au cours de la journée qui sera ponctuée par une découverte botanique à 10h30, une conférence sur « l'économie de l'eau en jardinage » à 14h, un marché de producteurs locaux à partir de 16h, un marché gourmand à 19h et une randonnée nocturne animée à 21h.

Le 20 août la troisième étape se déroulera à Marcilhac sur Célé à partir de 10h sur la thématique « **histoire et patrimoine d'Occitanie** » avec la participation de l'astrolabe.

Cabreret prendra le relais le 8 septembre à 10h avec « **le roman policier** ». À partir de 14h un jeu sera organisé dans le village par l'association la MJC de Cahors et le Phénix Cadurcien.

L'année se terminera avec l'étape de Bédrier le 15 décembre à 10h sur le thème « **de l'illustration à la BD** » des animations et des ateliers seront organisés tout au long de la journée.

Les équipes associatives espèrent vous rencontrer sur ces différentes étapes.



8ème édition

L'école buissonnière

EST DE RETOUR!

FAYCELLES (46)

06
octobre
2024

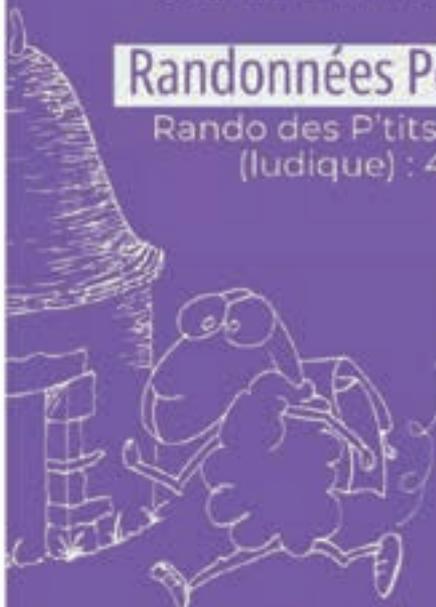
Nouveaux circuits
ravitaillements bio,
Buffet offert

Course nature

Course 12 km : D+ 300m

Randonnées Pédestres

Rando des P'tits agneaux
(ludique) : 4km



APE
Bédier
Faycelles
Boussac,
l'École
Buissonnière





Le mot du comité

Chers habitants,

Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée des aubades qui auront lieu le 28 juillet 2024 à partir de 8H00 sur la place de l'église. La veille, nous procéderons au montage de la buvette si tu souhaites te joindre à nous c'est avec plaisir !

Qu'est-ce que les Aubades?

Les aubades sont une journée conviviales et musicales où nous parcourons le village en chantant et en jouant de la musique pour annoncer la fête qui se déroulera du 2 au 4 août 2024. C'est un moment de partage et de joie où nous passons de maison en maison, créant une ambiance festive et chaleureuse.

Soutenez-nous!

Vous pouvez y participer en donnant un don à hauteur de vos moyens lors de notre passage. Pour ceux qui seront absents le jour des aubades, il est possible de faire un don tout au long de la semaine suivante.

Rejoignez-nous!

Nous invitons chaleureusement toutes les nouvelles personnes à se joindre à nous. Votre participation sera accueillie avec grand plaisir dans notre grande famille.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble et préparer la fête à venir !

Amicalement, Comité des Fêtes





Bédier Faycelles Ping : un bilan encourageant

La saison se termine et l'heure des bilans a sonné. L'association Bédier Faycelles Ping peut se réjouir : avec 68 adhérents, un nouveau record a été établi ! Le nombre de compétiteurs (36) et de joueuses (19) est également en hausse. Le groupe Jeunes, fort de 32 membres, reste solide, et les entraînements et animations pour adultes attirent toujours plus de monde. Cette effervescence témoigne de la vitalité du club.

Sur le front des compétitions, Bédier Faycelles Ping a aligné six équipes en championnat départemental du Lot. En phase 1, cinq de ces équipes ont terminé sur le podium de leur division, un exploit remarquable ! La phase 2 a été plus délicate : notre équipe fanion, montée en D1 à la mi-saison, retourne malheureusement en D2, confrontée à la concurrence redoutable de nombreuses équipes descendues de régionale. Heureusement, toutes les autres équipes ont réussi à se maintenir dans leur division respective. En Championnat départemental Jeunes, notre équipe 1 va finir 3^{ème}, un résultat prometteur pour nos jeunes talents, qui se sont également illustrés en compétition individuelle, avec plusieurs participations en Régionale cette saison.



Mais, il est temps aussi se projeter vers la prochaine saison avec de nouveaux défis à relever. Ainsi, une réorganisation est prévue chez les jeunes : Michel et Marie, qui animent les activités périscolaires depuis des années, vont désormais prendre en charge les entraînements. De plus, nous envisageons de créer un créneau loisir pour les adultes désireux de jouer au ping en journée.

Le plaisir de jouer ensemble, la convivialité et la bonne humeur sont des valeurs essentielles de notre identité. Peu importe que vous soyez jeune ou adulte, passionné de compétition ou simplement à la recherche de moments de détente, vous trouverez forcément votre place parmi nous ! Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre pour vivre une expérience sportive et sociale des plus enrichissantes, vous serez le ou la bienvenu(e) !

Pour avoir plus d'infos :

☎ : 06 33 81 48 00 - @ : Faycelles.Ping@orange.fr - Web : <http://faycellesping.wix.com/tt46>



ART à BEDUER



10^{ème}
édition

Peinture , dessin, photo
bijoux, accessoires
etc...

+ Exposition
photographique «Fugues
Vénitienes de France»

Sam. 27/07
& Dim. 28

Salle Jean
Pélissié
46100 Béduer

Ouverture

Sam. 27/07 : 15h
VERNISSAGE : 18h
Dim. 28/07 : 10h - 19h

À l'occasion des 10 ans du salon des artistes, l'ACAP organise
un repas festif avec *aligot saucisse le dimanche midi.*

TARIF : 18€

RÉSERVATION : 06 83 59 16 70



Association Culturelle
des Arts Pluriels
46100 BEDUER